

ENTRE NOUS

La LETTRE du Maire Actualité trimestrielle



N° 66 - MAI 2018

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Cette " Lettre du Maire " du mois de mai contient traditionnellement des éléments budgétaires utiles à votre compréhension des finances communales mais insuffisants cependant pour votre parfaite connaissance du compte administratif et du budget. Alors, pour les concitoyens intéressés par la lecture des chiffres, vous pouvez bien évidemment consulter les documents en Mairie en toute transparence. Aucun cours ne vous sera cependant proposé sur la règle comptable M 14 qui régit la présentation du document.

Le budget 2018 a été adopté par le groupe majoritaire, l'opposition ayant voté contre par posture politique manifeste puisqu'elle a reconnu le travail fait en commissions, tout au moins lorsqu'elle était présente. La majorité municipale peut continuer à développer son programme électoral au bénéfice de tous les Laneuvevillois et Phlinois et c'est bien là l'essentiel pour respecter le maximum des engagements pris devant vous malgré un Président et un gouvernement qui n'aiment manifestement pas trop les collectivités locales et les serrent toujours financièrement. Nos finances communales vont mieux malgré tout grâce aux économies réalisées, à de judicieux investissements visant à limiter les dépenses de fonctionnement et notamment énergétiques et à des mutualisations intercommunales dans plusieurs domaines (fournitures diverses, cantines par exemple). Notre capacité d'autofinancement actuelle nous permet de lancer les travaux de rénovation de la salle des sports sur deux exercices sans recours à l'emprunt, ce qui nous exonèrera alors de frais financiers. Le maintien des taux d'imposition est également la preuve de notre gestion rigoureuse des deniers publics.

Si vos élus de proximité permettent d'assurer un certain nombre de compétences faisant votre quotidien et, nous l'espérons, votre bien-vivre à Laneuveville, l'essentiel des fonctions de ce quotidien est assuré par la Métropole où de gros dossiers sont sur la table et demandent un investissement lourd pour l'unique représentant que je suis dans les instances décisionnelles. Urbanisme, habitat, programme de prévention des déchets, ligne 1 de tram, sécurisation de l'alimentation en eau, dossier Nancy-Thermal, projet Métropolitain, etc, demandent en effet un suivi au plus près et beaucoup de travail. C'est passionnant et enrichissant même si c'est chronophage. Heureusement, face à la montée en puissance de la Métropole et de ses compétences, nous serons sans doute 2 représentants en conseil de Métropole lors du renouvellement de 2020 au lieu de 1 actuellement, ceci grâce à l'évolution positive de notre population.

Alors, aux 6 644 Laneuvevillois et Phlinois annoncés par l'INSEE au 1er janvier dernier, je souhaite un printemps agréable et fleuri et le meilleur pour chacun.

Votre Maire

Serge BOULY

LANEUVEVILLE - DEVANT - NANCY

E
d
i
t
o
r
i
a
l
M
a
g
a
z
i
n
e

LANEUVEVILLE AUTREMENT

Le printemps s'est maintenant installé et, avec lui, une météo changeante et contrastée, contraste qui se retrouve assez fortement également dans l'actualité sociale nationale :

Les indicateurs économiques sont au beau fixe mais les mécontentements et les désaccords avec les projets de loi du gouvernement sont nombreux : grèves et manifestations des cheminots, des personnels hospitaliers, des postiers, des fonctionnaires, des étudiants, ... sans parler des automobilistes et motards en colère contre le projet de limiter la vitesse sur route à 80 km/h.

Contraste également présent dans notre belle bourgade de Laneuveville-devant-Nancy :

Le budget 2018 de la commune vient d'être voté mais il laisse une impression d'inachevé, malgré un important travail préliminaire en commission et un investissement affecté à la rénovation de la salle des sports...

En effet, malgré le risque de perte de dotation de l'état lié à un manque d'investissement, le budget continue à faire la place belle aux économies, certes nécessaires, mais également à une grande frilosité financière. Ne faut-il pas mieux investir pour demain plutôt que de vouloir encore gonfler davantage ses bas de laine ?

On pourra également regretter certains choix d'orientation budgétaire, avec :

- un budget trop restreint pour l'environnement (52800 € essentiellement fléché sur l'entretien des espaces verts pour un budget global d'environ 6 M€, soit moins de 1%),

- un budget pour l'action sociale encore en baisse de plus de 10 000 € (- 6,6 %),

- un budget de fonctionnement exorbitant pour les caméras de vidéosurveillance.

Enfin, nous souhaiterions réitérer notre souhait que soient mis en place des outils de d'affichage et de communication pour informer plus efficacement nos concitoyens lorsque des réunions publiques sont organisées, comme celle par exemple sur la réduction des déchets ménagers et assimilés, qui touchent au quotidien de chacun. Une publicité plus importante pourrait sans doute permettre d'avoir un débat plus large lors de ces soirées d'échanges.

Jean-Yves Joineau, Evelyne Leuret, Brigitte Ricci, Danièle Huel, Jean-Loup Rennesson pour la liste Laneuveville Autrement "

Je ne réponds pas systématiquement aux tribunes de l'opposition municipale mais quand des précisions sont manifestement à apporter aux concitoyens pour leur bonne compréhension, je n'hésite pas à le faire et c'est donc le cas pour cette lettre du Maire.

1) Ce n'est pas le manque d'investissement qui entraîne un risque de perte de dotation de l'Etat mais le contraire car c'est la perte cumulée des dotations de l'Etat qui limite singulièrement nos investissements (- 678 500 euros depuis 2013).

2) Restreindre le budget environnement à quelques chiffres présentés lors de la commission environnement est très réducteur car annoncer 52 800 Euros sur l'environnement, c'est faire fi de la masse salariale des personnels affectés, soit 116 565 Euros pour notre budget, fi de l'investissement dans des chaudières (économies d'énergie et impact sur l'environnement) pour 70 500 Euros, fi de l'achat d'un véhicule électrique pour 19 000 Euros (pas de rejets polluant l'environnement), fi de la maintenance des véhicules et équipements existants et affectés aux espaces verts et quelques autres petites choses plus secondaires.

3) Si le budget pour l'action sociale apparaît encore en baisse cette année de 10 000 Euros, c'est le simple effet mécanique depuis 2 ans de la fin de remboursement d'un emprunt qui coûtait annuellement 30 000 Euros (derniers travaux lourds de la Résidence " La Marrairie "). Le membre de l'opposition au CCAS aurait pu expliquer à ses collègues.

4) Quant au budget de fonctionnement exorbitant pour les caméras de vidéosurveillance, il se monte à 6 200 Euros par an pour 8 caméras. L'opposition considère sans doute que ce dispositif de sécurité complémentaire ne devrait pas exister, nous si et c'était dans notre programme électoral. La sécurité des personnes et des biens a un coût, chacun doit en être conscient.

5) Enfin, en matière de réunion publique, la présentation publique du "Repair Café" n'a vu la présence d'aucun membre de l'opposition et pourtant, comme tous, ils étaient informés....

LISTE "REUSSIR NOTRE VILLE"

Le bénévolat... un bien nécessaire

En France, 13 millions de personnes sont bénévoles, actifs ou retraités elles donnent de leur temps gratuitement. Cela représente 25% des Français, selon une étude de l'Ifop. Missions longue durée ou ponctuelles sachant que le pourcentage de bénévoles de plus de 65 ans est nettement majoritaire et que les jeunes sont en progression ces dernières années. Leurs motivations sont variées : être utiles, agir de façon concrète, tisser du lien social, donner un sens à son quotidien, défendre des causes....

Sur notre commune, 35 associations sont recensées que ce soit dans le monde associatif, patriotique, culturel, de loisirs et caritatives. On peut constater que les bénévoles sont en grande partie issus des adhérents inscrits dans ces diverses associations qui oeuvrent soit en tant que Présidents, Secrétaires, Trésoriers ou simples bénévoles sans attribution particulière. Ils sont la cheville ouvrière pour décider, gérer, encadrer les actions mises en œuvre au sein de chacune d'entre elles afin d'apporter à leurs adhérents la qualité des services dispensés tout au long de l'année.

D'autres bénévoles s'engagent auprès de la commune pour mettre à sa disposition leurs compétences et leurs " savoir-faire " afin de rendre notre ville agréable, notamment sur les thèmes décoratifs de nos ronds-points et la construction des chars de Saint-Nicolas.

Leur accompagnement dans les manifestations métropolitaines n'est pas négligeable non plus si l'on en croit le nombre de bénévoles prêts à encadrer l'aspect sécuritaire du semi-marathon, du triathlon, des jeux de la Métropole destinés aux enfants ou des actions initiées par le Conseil Municipal d'Enfants telles que : les 3 heures de natation ou le nettoyage de printemps.

Les bénévoles engagés dans le Conseil des Sages et les Ateliers de Vie de Quartiers sont des alliés précieux pour la Municipalité par les idées et les critiques qu'ils émettent pour le bien-être de la population.

Mesdames, Messieurs les Bénévoles soyez ici remerciés pour votre implication constructive pour le renom de Notre Commune.

Les 3 heures de natation

L'O.M.S., le service des sports de la ville et le Squalo-club avaient organisé le 17 février, les 3 heures de la natation. L'engouement pour cette manifestation est tel que la Métropole avait mis à disposition l'ensemble de la piscine aux scolaires et aux bénévoles. Les records de l'an passé ne sont pas tombés mais on peut tout de même citer la performance d'une petite qui a réussi à faire 100 longueurs de bassin alors qu'elle n'avait pas encore 7 ans.

Chaque participant recevra en fin d'année un diplôme.



Les enfants jouent avec les personnes âgées



Cette année encore, les petits élus du C.M.E. avaient programmé une après-midi de jeux avec les seniors. Des membres de l'amicale des retraités, des scolaires et des élus se sont retrouvés le 14 février à la Mairaine pour s'affronter dans des parties de Triomino, de dames, de Uno ou de Puissance 4.

Un goûter a terminé cette belle après-midi. Tout le monde était d'accord pour renouveler l'opération l'an prochain.

Les enfants sensibilisent les adultes à la nature



Comme chaque début de printemps, la traditionnelle matinée de nettoyage a eu lieu le 24 mars. Outre le ramassage des déchets, cette opération a aussi pour but de sensibiliser les gens sur le respect de la nature.

Malgré un ciel voilé et une assez faible participation, 3 groupes se sont formés et ont consciencieusement nettoyé la ville en remplissant plusieurs dizaines de sacs poubelle de débris qui ont été pris en charge par les services techniques. Les petits élus ont profité du parcours en centre ville pour distribuer des petits flyers afin de sensibiliser les propriétaires de chiens au ramassage des déjections. Un beau geste citoyen de la part de tous les participants !

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Séminaire des C.M.E. de la Métropole



Les enfants du Conseil Municipal se sont inscrits au séminaire des CME de la Métropole organisé par la ville d'Heillecourt le 14 avril 2018 pour débattre de la citoyenneté.

Chaque commune devait préparer un cadeau destiné à une autre commune à la fin du séminaire.

C'est pourquoi lors de la journée de confection de nichoirs, ils se sont armés de leurs outils pour préparer un nichoir qui a été décoré par notre artiste-peintre local Jean-Luc Philippot.

Nos petits élus ont pu commenter le diaporama sur leurs actions en matière de citoyenneté aux invités Jean-François Husson Sénateur, Laurent Garcia Député, Didier Sartelet, Pierre Boileau, Michel Candat, Maires, Danielle Noëlle de la Métropole et l'Association Citoyenneté Active créée suite aux attentats de 2015. Valentin Dethou, élu Maire au Conseil Municipal d'Enfants pendant sa scolarité et actuellement adjoint au Maire de Champigneulle a pu partager son expérience avec les petits élus présents.

Des ateliers ont été mis en place pour un moment d'échange avec les élus présents avant de passer aux questions/réponses avec eux.

Tous les enfants ont fait le tour de chaque stand pour apprécier les travaux réalisés par leurs homologues et prendre des idées pour leurs futures actions.

Une très belle matinée très appréciée par les enfants et qui sera sans doute renouvelée tous les deux ans.



FINANCES

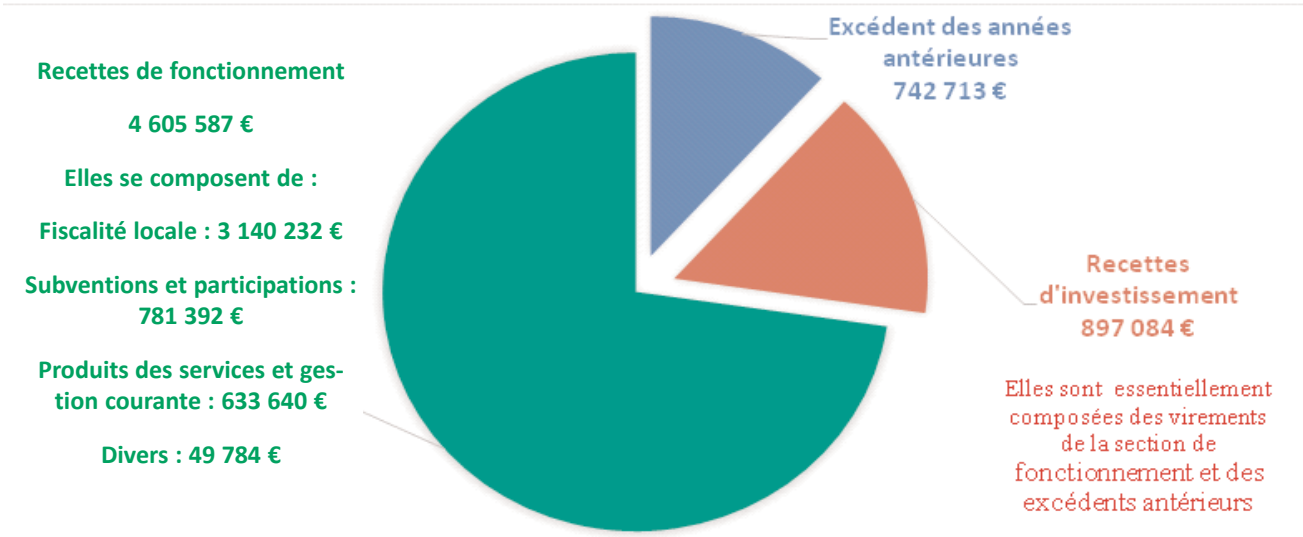
COMPTE ADMINISTRATIF 2017



Le compte administratif de la commune est le bilan de l'année écoulée. Le compte administratif de l'année 2017 montre que la commune continue à être bien gérée malgré un environnement financier ambiant difficile.

Des recettes en augmentation

Le montant global du budget communal est de 6 335 384 € en 2017 ; réparti entre le budget de fonctionnement, le budget d'investissement et l'excédent :



Cette augmentation de 344 690 € est due à l'accumulation des excédents des années antérieures ainsi qu'à une augmentation de 141 662 € des recettes de fonctionnement.

Pour la 1ère fois depuis 2013, la dotation de l'état est restée stable.

Cette augmentation des ressources de la commune s'est accompagnée d'une quasi stabilité des dépenses (+ 60 000€).

Des dépenses stables



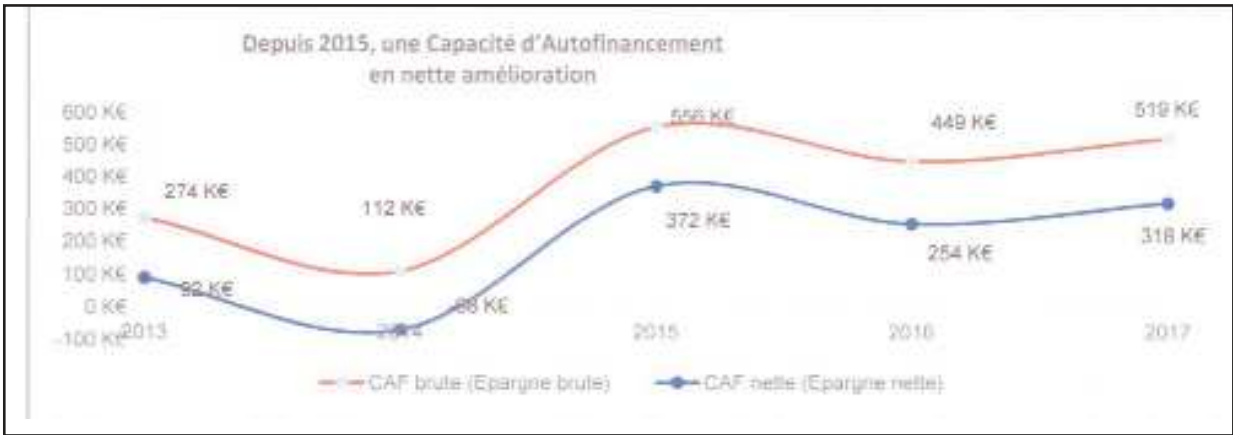
La situation financière de notre commune, malgré les baisses cumulées de l'état depuis 2014, continue à s'améliorer.

L'excédent de fonctionnement de 970 691 € soit plus 227 978 € par rapport à l'année 2016 est le fruit du travail de toutes les équipes dans le cadre du plan de maîtrise des dépenses engagé depuis 2013.

La capacité d'autofinancement progresse sensiblement avec 519 135€ contre 449 445€ (2016). Elle couvre largement l'annuité de la dette en capital (200 333€) dégageant un autofinancement net de 318 802 € soit plus que les dépenses d'équipement enregistrées sur l'exercice.

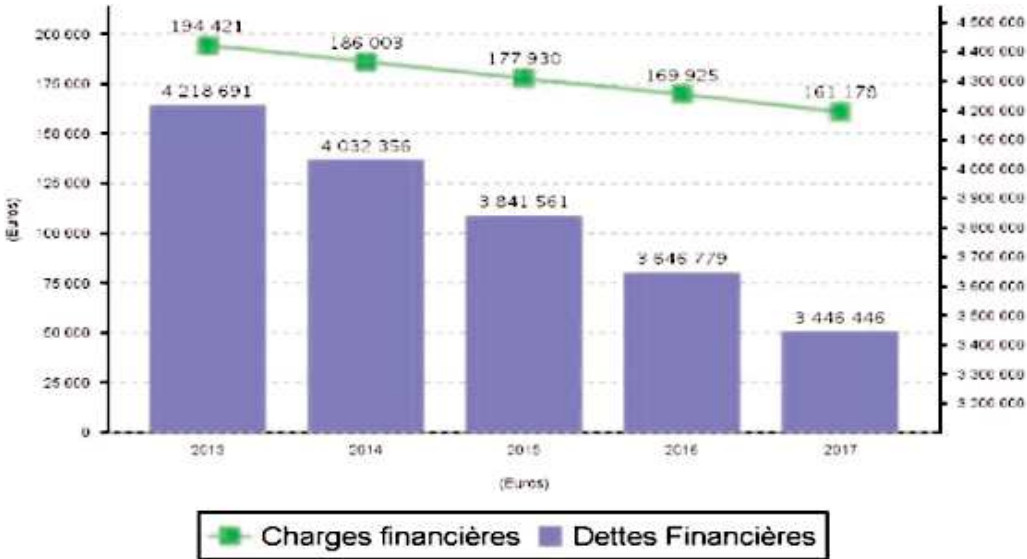
recettes réelles	Dépenses réelles			
	3			
	7			
	8			
4	4			
4	6			
6	2			
4	4			
	€			
9			Frais financiers : 161 177 €	
3				
5				
€	Epargne de gestion : 680 311 €		Epargne brute : 519 134 €	Capital de la dette : 200 333 €
				Epargne nette: 318 801 €

FINANCES



Ainsi, cette capacité d'autofinancement permet de rembourser la dette en capital mais aussi de prévoir des investissements supplémentaires et structurants à partir de l'année 2018.

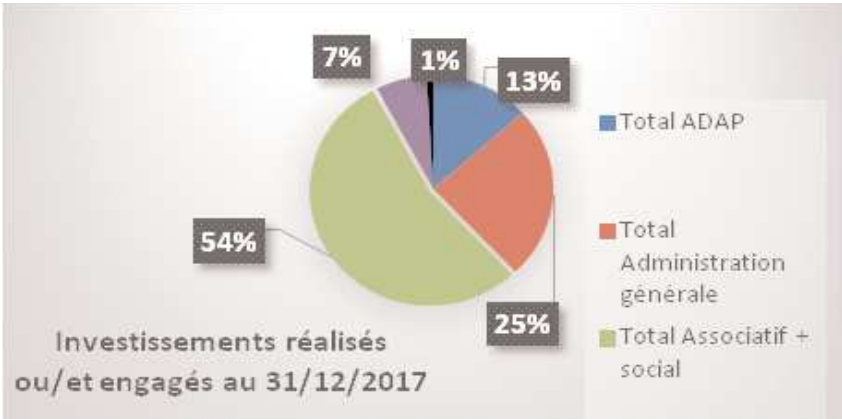
Gestion de la dette



Aucun emprunt toxique

Depuis l'année 2010, la commune n'a contracté aucun emprunt supplémentaire. Aucun investissement nécessitant le recours à l'emprunt n'a été effectué et la dette par habitant diminue tous les ans. Tous les emprunts sont à taux fixes.

Le montant des investissements directs de 2017 est de 304 882 € et se répartit de la façon suivante :



Soutien aux associations

La commune de Laneuveville-devant-Nancy soutient de façon active l'ensemble des associations du territoire.

Pour l'année 2017, cela a représenté un montant global direct de 253 380 € et indirect de 256 313 € soit un total de **509 693 € pour 34 associations.**



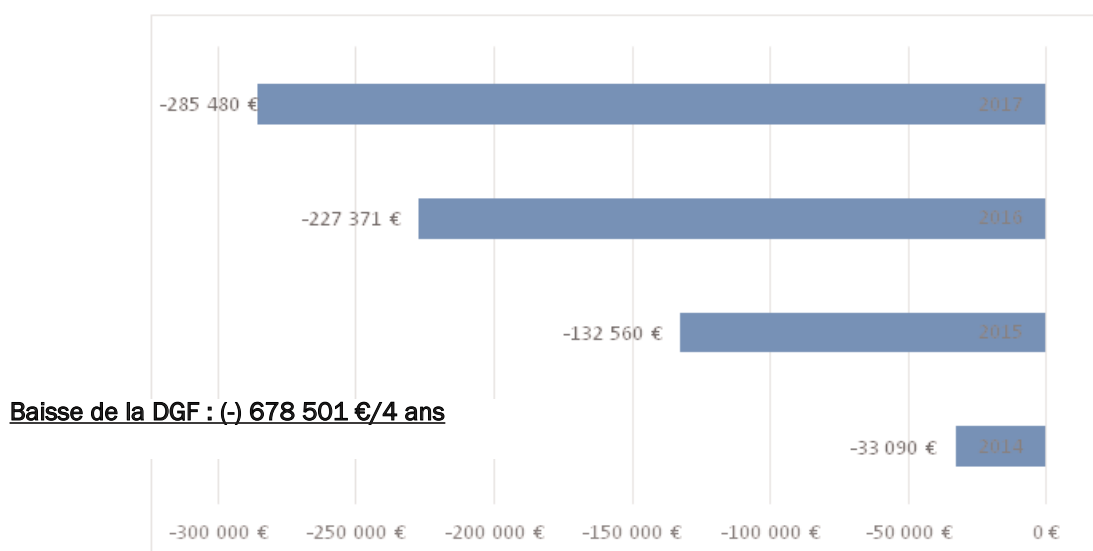
& actions sociales

La commune poursuit aussi sa politique d'accompagnement social à travers le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) en versant pour 2017 une subvention de **166 205 € et en participant à la mission locale basée à Jarville pour 23 245 €.**

Avec 442 830 € de versement direct soit 70€/an/habitant, la commune a un niveau d'implication local supérieur à la moyenne départementale, régionale et nationale des communes de même importance.

Ce qu'il faut retenir pour 2017 ! Une gestion saine

Depuis trois ans et malgré une forte baisse de la dotation globale de fonctionnement de 678 501 € en 4 ans, la commune conserve sa capacité d'auto-financement c'est-à-dire sa capacité à investir.



Ainsi, le résultat de fonctionnement qui avait légèrement diminué en 2016 par rapport à 2015, progresse sur 2017 et atteint 369 596€ contre 318 093€ en 2016 (+15,8%) soit 58 € par habitant.

Cela signifie que le plan de maîtrise des dépenses, les investissements pour l'entretien du patrimoine et les économies d'énergie ont permis d'agir pour l'avenir sans dégrader les services au quotidien.

FINANCES



La conception d'un budget est à la fois un acte de gestion défini par l'expertise et une gestion responsable des comptes publics et à la fois un acte politique fort au sens de l'ambition et de l'aménagement de son territoire.

Le budget 2018 respecte ces deux fondamentaux et est marqué par la même volonté forte d'œuvrer pour le bien-être des Laneuvellois et des Phlinois, tout en continuant à investir pour le développement de la ville.

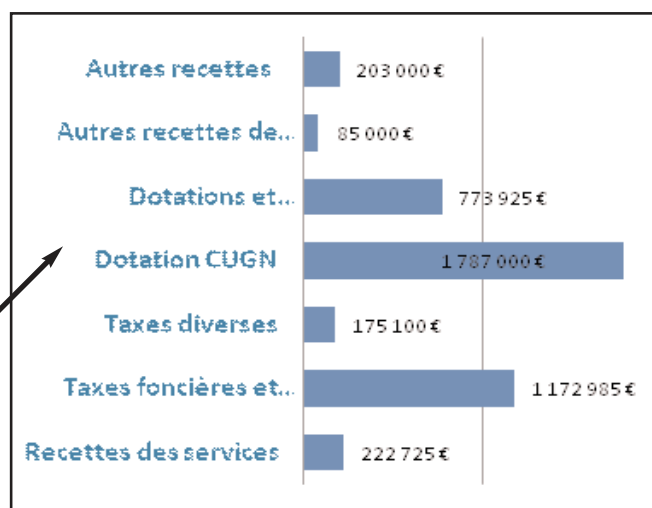
Le Conseil Municipal a voté en avril 2018, le maintien des taux d'imposition pour la troisième année consécutive.

Laneuveville-devant-Nancy reste ainsi la Commune ayant les taux d'imposition parmi les plus bas de la Métropole du Grand Nancy.

Les taux d'imposition 2018 restent inchangés :

- . Taxe d'habitation : 5,59%
- . Taxe foncière sur le bâti : 6,84%
- . Taxe foncière sur le non bâti : 9,70%

Le budget global (fonctionnement + investissement) est de 6 891 956 €, soit (+) 3.68% par rapport au budget 2017.



Et afin d'anticiper les besoins futurs, cinq axes forts ont défini la réalisation du budget 2018 :

- Pas d'augmentation des impôts,
- Soutien actif aux associations,
- Maintien des services de qualité,
- Poursuite des investissements structurants et permettant les baisses des coûts de fonctionnement.
- Réfection de la salle des sports.



Et un objectif ambitieux défini dans le cadre des objectifs budgétaire 2018-2022 ; cadre voulu par La loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques.

Ainsi, Monsieur le Maire a donné la consigne de ne pas dépasser en 2018 de (+) 1,2% de progression des dépenses de fonctionnement par rapport à 2017, même si notre commune n'y est pas formellement astreinte compte tenu du niveau de ses dépenses de fonctionnement.

FINANCES

Dès 2018, grâce au travail réalisé par l'ensemble du Conseil Municipal et des services, grâce à la poursuite du plan de maîtrise des dépenses, l'objectif est atteint.



Charges de gestion courante **2018** : 4 162 511 €

Budget 2017 : 4 133 698 € soit (+) 0,7%

Recettes de Gestion courante



Recettes **2018** : 4 279 735 €

Budget 2017 : 4 194 895 € soit (+) 2 %



FOCUS DOTATION DE L'ETAT

La population de notre Commune a officiellement augmenté de 303 habitants.

Mais notre dotation calculée au nombre d'habitants est restée stable ! Pourquoi ?

Car il existe un système de calcul de l'Etat qui s'appelle l'écrêtement.

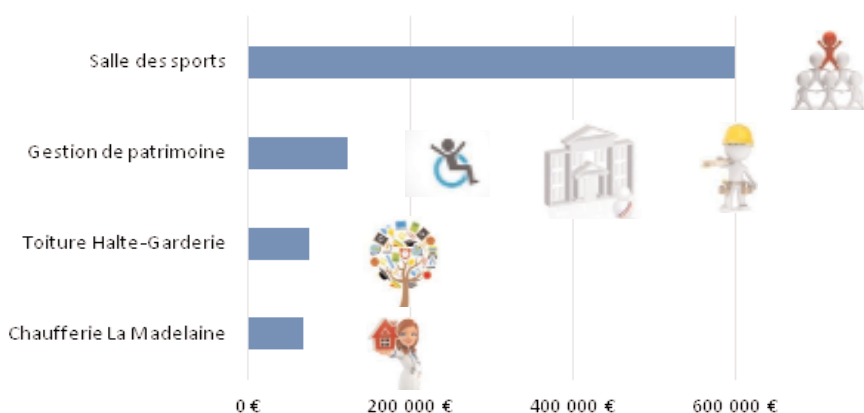
La dotation est basée sur le potentiel fiscal de chaque habitant et sur la volonté de chaque Commune de le mobiliser, c'est-à-dire d'avoir un niveau élevé d'impôts.

Laneuveville-devant-Nancy est plus que modérée dans ce domaine et est pénalisée par sa saine gestion qui ne l'oblige pas à augmenter les impôts.

Sans la prise en compte du nombre réel d'habitants, notre dotation aurait baissé d'environ 28 000 €, comme 75% des communes françaises (source AMF).

Pour autant, La Commune continuera à **investir 1 128 390 € en 2018** :

Principaux investissements



2018 ! Une gestion raisonnée mêlant sagesse et ambition

Malgré une forte période de restrictions, malgré des contraintes toujours plus importantes, la commune poursuit son développement et engage un investissement important avec la réhabilitation de la salle des sports.

Ainsi, et sans y être obligée, la Commune est déjà dans le cadre fixé pour les grandes collectivités territoriales et locales avec une évolution positive de son solde : (+) 2% de ses recettes pour (+) 0,7% des dépenses réelles ; comparatif réalisé entre le budget de fonctionnement 2018 et 2017.

C'est un gage de sécurité pour l'avenir :

- Sécurité face aux aléas,
- Sauvegarde de nos capacités financières,
- Sérénité face à nos investissements,
- Solvabilité pour nos projets de développement.

ENVIRONNEMENT

Confection de nichoirs



Le 24 février a eu lieu la manifestation de confection de nichoirs organisée par la Municipalité et suivie par Stéphane Degeilh en collaboration avec la "Ligue de la Protection des Oiseaux".

Le rendez-vous a été donné dans les locaux des services techniques où un diaporama a été projeté montrant les différentes espèces d'oiseaux vivant aux alentours.

Tous les participants munis de leurs tournevis se sont ensuite retrouvés pour confectionner des nichoirs ou des mangeoires dans une bonne ambiance. Chacun est reparti avec sa fabrication ravi de son après-midi.

Taille des arbres fruitiers

Le 10 février Stéphane Degeilh a proposé au nom de la Municipalité une séance sur la taille des arbres fruitiers au verger pédagogique avec les membres de "l'Association des Croqueurs de Pommes".

Michel Jacquemin, Président de cette association, a donné de précieux conseils aux personnes présentes pour soigner leurs arbres.



Restitution de compost



Le 21 avril le centre technique accueillait les habitants de la commune pour une restitution de compost organisée par la Métropole du Grand Nancy.

La prochaine distribution aura lieu le mercredi 10 octobre 2018.

Respectons l'environnement

En matière de déchets verts, nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de les déposer sur les trottoirs ou dans les containers destinés aux ordures ménagères.

Le personnel en charge des collectes a toute latitude de laisser les déchets non conformes.

Les déchetteries de la Métropole sont seules habilitées à recevoir ce type de déchets.

Tout contrevenant pourra être verbalisé.

ENVIRONNEMENT

Découverte des oiseaux du bord de Meurthe

Le samedi 26 mai 2018

Découverte des oiseaux du bord de Meurthe, à Laneuveville-devant-Nancy.

Rendez-vous à 9h00 sur le parking de la salle des fêtes.

Des jumelles pourront être prêtées aux participants.

Il est souhaité que les personnes intéressées s'inscrivent en Mairie de Laneuveville au 03.83.51.21.46

Le Domaine de Montaigu en travaux

Le site classé du parc de Montaigu poursuit sa mue. En 2017, des éclaircies dans les boisements existants près du Musée, des abatages d'arbres autour du miroir d'eau et des plantations de la pelouse devant le château ont été réalisés ainsi que la vidange et le curage du bassin.

En 2018, la poursuite de ce chantier ayant pour objectif de mettre en valeur le miroir d'eau dans sa configuration initiale et la chapelle fera l'objet d'une attention toute particulière. L'aménagement du bassin et ses alentours seront finalisés pour la manifestation de Jardins de vie, Jardins de ville. Courant de l'automne la plantation d'ormes et de pins viendra achever une des premières tranches de l'aménagement du Domaine de Montaigu.



Le miroir d'eau avec en fond un hémicycle pouvant servir d'espace d'expositions.

Repair Café

Suite à la réunion publique du 6 mars 2018, la première séance du Repair Café s'est tenue le 5 avril à la salle Romer de 19h à 21h.

Dès l'ouverture les habitants se sont présentés avec leurs matériels dans l'espoir de repartir avec leur appareil en état de marche.

Neuf objets, meuleuse d'angle, aspirateur, cafetières, ramasse-miettes, fer à repasser, GPS, overboard, téléphone fixe, ont été examinés par les "répar acteurs" de la M.J.C. Lorraine et des Laneuvevillois voulant s'impliquer dans ce système pour apporter leurs conseils. Les diagnostics se sont avérés divers, à la fin de la séance un appareil a été réparé six sont hors service et deux sont en attente de pièces.

Les ateliers de Repair Café se tiendront tous les 1er jeudis de chaque mois de 19h à 21h sauf pendant les vacances d'été.



SOCIAL

Les ateliers de La Morraine



"Groupes "Souvenir cuisine d'autrefois".

Les ateliers "art et création" et "mémoire" sont terminés avec une très belle participation.

Très apprécié également l'atelier "souvenir cuisine d'autrefois" a été particulièrement intéressant



Groupe "Art et Création".



Compte tenu de la demande, deux groupes de marche ont été créés. Ils fonctionnent de février à août à raison d'1h30 par semaine.

Tous les ateliers sont complets mais le nouveau programme est en cours d'élaboration et devrait démarrer en octobre.

Tous les ateliers sont totalement gratuits pour les personnes de plus de 65 ans de la commune.

Deux jeunes étudiants s'installent à La Morraine

Deux étudiants sont arrivés début avril pour occuper les deux appartements qui ont été aménagés par les services techniques suite à une convention signée avec l'Association "1 toit, 2 générations". Ils ont pour mission d'assurer des temps de présence rassurante hors des temps d'ouverture de la mairie et d'enclencher des procédures en cas de problèmes.

C'est une réponse au besoin de présence dans la résidence et au besoin de logement étudiant. Ils s'acquitteront d'un loyer très modéré, ce qui leur permettra de se consacrer pleinement à leurs études.



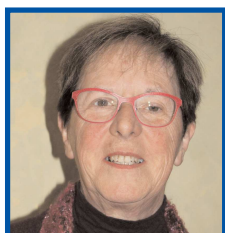
Deux appartements ont été aménagés pour l'accueil des étudiants.

Amicale des Retraités



Suite à la dernière assemblée générale de l'Amicale des Retraités, Charles Pierson a souhaité quitter la présidence après 15 ans de bons et loyaux services mais reste au sein du Comité. Monsieur le Maire a salué son engagement auprès de l'Amicale et du monde Associatif laneuvevillois, le travail accompli et les décisions qui ont été prises.

Eliane Dumont s'est présentée pour lui succéder et a été élue à ce poste. Son souhait est de travailler pour cette association avec l'aide de l'équipe en place pour la satisfaction de tous les adhérents.



A.M.R.C.L.



David Ludwig président du club depuis sa création en 2011 a décidé de passer le relais pour raison professionnelle. Il restera membre du club et sera toujours présent lors des rencontres en compétition. Il a su apporter de la vie à l'ancien groupe scolaire de La Madeleine et transmettre sa passion des voitures téléguidées au plus jeunes

Adhérent à l'AMRCL, Benoît Vernisson a été élu à la présidence lors de la dernière assemblée générale. Il a souhaité s'investir et porter de nouveaux projets avec une nouvelle équipe tout en continuant les actions menées jusqu'à maintenant en conservant l'esprit familial et la notion de plaisir pour tous les pratiquants de cette discipline.



F.D.C.R.



Lors de la dernière assemblée générale de la FDCR, Marcel Brandenburg a annoncé qu'il ne se représentera pas au poste de président après 40 ans de dévouement. Il a reçu le diplôme d'honneur de la FDCR. Monsieur le Maire l'a remercié pour ce beau parcours.

Pour lui succéder Gérard Florentin a été élu président. Homme engagé dans notre commune il saura poursuivre l'oeuvre de son prédécesseur dans le même esprit.



M.J.C.



Après 25 ans de dévouement pour la MJC, Liliane MAILLARD a décidé de passer le flambeau. Elle a fait part de sa décision à l'occasion des voeux pour l'année 2018. Elle ne quitte pas la MJC mais souhaite être libérée des soucis de gestion et d'organisation. Les instances municipales, les bénévoles et permanents de la MJC se sont unis pour la remercier pour ses compétences, sa disponibilité et tout ce qu'elle a donné et continuera à donner à l'ensemble de la M.J.C

Bruno TOAMAIN bien connu dans le milieu sportif et notamment la course à pied, car il a un palmarès impressionnant, a repris le flambeau à la suite de Liliane. Il s'est déjà beaucoup investi en tant que bénévole auprès des jeunes organisateurs du FESTIVAL CART'SON à la MJC. Calme et posé il saura poursuivre et développer les projets d'avenir de la MJC et s'entourer des compétences de chacun. Bonne route Bruno !



Triathlon



Thierry Piccoli a pris la présidence du Club de Triathlon en 2014 avec un programme sur trois ans et notamment la création d'une école de triathlon qui a vu le jour en 2015. Lors de la dernière assemblée générale il a souhaité passer la main mais restera au sein du Comité.

Patrick Rival depuis 10 ans au Club, continuera à s'engager dans la vie et le développement du club en s'appuyant sur le comité qui a de l'expérience. Son programme : développement de l'école de triathlon, recherche de partenaires publics et privés et participation à des courses de niveau national.



COMMUNICATION

Le Festival Cart'Son



Venez partager un moment convivial en découvrant notre programmation éclectique composée de 6 concerts en présence de groupes de notre région qui proposent des styles musicaux différents. De 14h à 18h, des animations familiales proposées auront toutes un fort caractère participatif. Dès à présent, il est possible de retirer votre billet en prévente à 6 euros au lieu de 9 euros, le plein tarif.

Pour retirer vos billets, rendez-vous sur le site internet Cart'Son <http://cartson.mjclaneuville.fr/> ou à la MJC).

POLE ADOS

Salon du Bien-Etre

1^{er} Salon Entrée Gratuite
du Bien-être
EXPOSANTS - CONFERENCES
ATELIERS

2 et 3 JUIN
14h à 18h et 10h à 18h
M.J.C
Laneuville-dvt-Nancy

MJC LANEUVEVILLE
aneuville
ville de 44 000 habitants

Découvrez le programme sur le site internet de la M.J.C

Pétanque en famille

Dans le cadre de la commission jeunesse du comité d'organisation du Festival Cart'son, les jeunes proposent un après-midi pétanque en famille pour financer une partie du projet Cart'son.

Le concours est prévu le Samedi 30 Juin 2018 au club de pétanque Laneuveillloise. Pour s'inscrire, il suffit de faire une équipe de 3 personnes pour venir partager un moment dans un esprit de partage et de convivialité.

La participation est de 5 euros par équipe. Les 3 premières équipes recevront des lots. Des bénévoles du club de pétanque accompagnent les jeunes à organiser cet événement et proposent de mettre à disposition des boules de pétanque.

Il faut s'inscrire avant le mercredi 27 Juin 2018 par mail : nf.mjc@free.fr ou par téléphone au 03.83.51.12.87.

FESTIVITES DU 13 ET 14 JUILLET 2018

Le 13 juillet 2018

Le pique-nique de la République se déroulera dans le Parc Fenal près des courts de tennis le 13 juillet 2018 dès 18h30. Chacun amènera son repas ainsi que sa boisson et il n'est pas interdit de partager les spécialités "maisons" ou nationales car la République et la Ville de Laneuville sont ouvertes à toutes les cultures. Les nappes aux couleurs de la manifestation seront fournies par la municipalité. La Mairie offrira l'apéritif pour les adultes et des jus de fruits pour les enfants et mettra à disposition des sacs et conteneurs pour que chacun dépose ses déchets en bon citoyen respectueux de son environnement. Ensuite, tout le monde sera invité à la traditionnelle "retraite aux flambeaux" puis au feu d'artifice qui sera tiré dans la plaine du Frahaut. Nous vous espérons très nombreux à cette fête de la Fraternité.

Pour des questions d'intendance, vous voudrez bien nous faire part de votre inscription à ce pique-nique avant le **7 juillet 2018** en retournant en Mairie le bon ci-dessous ou en vous inscrivant à l'accueil de la mairie. Nous vous remercions de votre participation.

Monsieur, Madame participer(a) (ont) au pique-nique de la République du 13 juillet 2018.

Nombre de participants adultes : Enfants :

Bulletin à retourner en Mairie, 35, rue du Général Patton 54410 - LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY avant le 7 juillet 2018

Rendez-vous importants

19 au 21/05/2018	Exposition de peinture - Salle des fêtes
20/05/2018	Challenge municipal - stade foot G. Franck
24/05/2018	Pièce de théâtre à la salle des fêtes Festival Aux actes Citoyens
25/05/2018	Fête des Voisins
26/05/2018	CART'SON
26/05/2018	Découverte des oiseaux Plaines de Meurthe
02 et 03/06/2018	1er salon du Bien-être - MJC
09/06/2018	Fête de l'Eté - Ancien Groupe scolaire La Madeleine
10/06/2018	Pique-nique DON DU SANG - Ancien groupe scolaire La Madeleine
15/06/2018	Théâtre - Salle Polyvalente
16/06/2018	Fête du Club ESL Foot - Stade G. Franck
16/06/2018	Gala de Gym - Salle des Sports
16/06/2018	Gala de musique - Salle polyvalente
16/06/2018	Compétition Modélisme - Ancien Groupe Scolaire La Madeleine
19/06/2018	Récompenses OMS - Salle polyvalente
19/06/2018	Gala de danse africaine - Salle des fêtes
21/06/2018	Gala de danses - Salle des fêtes
23/06/2018	Boot Défense Camp - Ancien Groupe Scolaire La Madeleine
23/06/2018	Feux de la Saint-Jean - Parc MJC
26/06/2018	Concert chorale MJC - Salle polyvalente
30/06/2018	Pétanque en famille organisé par le Pôle Ados - Place Max Franck
30/06/2018	Théâtre adultes - Salle polyvalente
26/07/2018	Collecte DON DU SANG - Salle des fêtes
08/09/2018	Forum des associations et portes ouvertes MJC - Salle polyvalente
09/09/2018	LAN'AVENTURE - Salle des fêtes et salle polyvalente
27/09/2018	Collecte DON DU SANG - Salle des fêtes

"LA FETE DES VOISINS"

La "Fête des Voisins" se déroulera

le vendredi 25 mai 2018.

N'hésitez pas à inviter vos voisins. Vous pouvez vous adresser en mairie pour obtenir des tracts, affiches, invitations pour organiser au mieux cette manifestation.

N'oubliez pas de préciser à l'accueil le jour et l'heure de cette rencontre afin que nous puissions venir faire une photo souvenir de ce moment.

Mairie de Laneuveville-devant-Nancy représentée par son Maire : Serge Bouly

35, rue du Général Patton 54410 Laneuveville-devant-Nancy

Directeur de la publication : Serge Bouly

Responsable de la rédaction : Claudine Florentin

Imprimeur : La Nancéienne d'impression 24 rue du Haut-Bourgeois 54000 NANCY

Date de la parution : mai 2018

Vie Scolaire

INFORMATION

Concernant la programmation des rythmes scolaires pour la rentrée 2018-2019 et conformément au Décret 2017-1108 du 27 février 2017 notre demande a été formulée suite aux différents conseils d'écoles auprès de la Directrice Académique.

Pour toutes les écoles de notre commune les rythmes retenus par la DASEN seront les suivants :

8h30 - 11h30

13h30 - 16h30

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

SITE INTERNET : <http://www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr>
PAGE FACEBOOK

La mégère apprivoisée

D'après l'œuvre de W. Shakespeare

Jeudi 24 mai 2018 à 20h30

**Salle des fêtes de
Laneuveville-devant-Nancy**

ENTREE GRATUITE

**Réservation obligatoire et retrait des billets
en Mairie (places limitées)**



aneuveville
TOUTES LES SAISONNES

Pièce offerte par la ville de Laneuveville-devant-Nancy
à ses habitants avec le soutien financier du Grand Nancy

Alégria